



SNCD - INFO



BULLETIN D'INFORMATION DES ADHERENTS

N° 2019 / 12 – 13 JUIN 2019

CAPN ET IC		
SOMMAIRE	Compte rendu de l'instance de commandement et de la CAPN n°1 du 11 juin 2019	5 PAGES

L'ESSENTIEL DU BI

Instance de commandement :

⇒ 4 promotions d'Administrateurs supérieurs, dont 3 sur place, 2 promotions comme Administrateur pour des DSD de la sélection 2006.

L'USD-FO félicite chaleureusement les promus de cette instance.

⇒ 5 mouvements d'Administrateurs.

CAPN n°1 :

⇒ 0 candidat pour le poste de Mayotte RR en DPSD, 1 mouvement de DSD.

Ce mardi 11 juin 2019 étaient convoquées une instance de commandement et une CAPN pour les DPSD et DSD1. Le directeur général présidait ces instances, assisté de M. Thillier, directeur général adjoint, Mme Deboux, sous-directrice RH, M. Decanter, chef du bureau RH3 et de ses collaborateurs.

L'USD-FO était représentée par Gisèle Goenvéc (administratrice, élue DSD1), Charles Vincente et Jean-Noël Codevelle (élus DPSD) et Jérôme Gautraud-Feuille (élu DSD2).

L'INSTANCE DE COMMANDEMENT QUELQUES MOUVEMENTS ET PROMOTIONS ... EN ATTENDANT LA PROCHAINE INSTANCE À LA RENTRÉE

Les élus ont été informés de trois promotions sur place d'administrateurs supérieurs (AS). Les cadres dirigeants concernés sont entrés dans le statut d'emploi entre 2013 et 2014 soit une durée dans le premier statut d'emploi d'administrateur (AD) comprise entre plus de 6 ans pour l'un et 5 ans pour deux autres.

Une autre promotion comme AS a été accompagnée d'une mobilité vers l'Ouest, également après 5 ans dans le statut AD.

Des mouvements vont par ailleurs compléter le staff de la DNGCD, donner un nouveau chef de circonscription aux directions régionales de Mulhouse et de Polynésie Française et une cheffe de bureau va effectuer une mobilité à la direction générale. Nous accueillons également un administrateur hors classe de l'INSEE comme adjoint au DSECE (ex-DSEE).

Enfin deux promotions d'un DSD1 et d'un DSD2, issus de la sélection 2006, ont été prononcées pour les postes de receveur interrégional à Roissy et au Havre, fonction que le directeur général trouvait insuffisamment prisée par les administrateurs des douanes lors de la précédente instance de commandement.

Les élus USD-FO adressent toutes leurs félicitations aux collègues concernés.

Avec 54 AD et 61 AS pour des plafonds fixés par arrêté à 60 et 65, le directeur général peut encore envisager quelques promotions supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Le directeur général a indiqué qu'une prochaine instance sera réunie mi- septembre. Il faut en effet combler les vacances entraînées par cette instance (SI3) ou pourvoir les postes qui restent vacants, après deux instances (CSRH) ou pour les remplacements non encore arbitrés (DI DNRFP, FID1...). La directrice RH a indiqué qu'elle escomptait que la commission de sélection aux fonctions d'administrateur cette année permette de faire émerger des profils adaptés.

Egalement dans le prolongement d'un échange lors de la précédente instance (29/4), vos élus USD-FO ont interrogé l'administration sur les postes d'adjoint DI non encore pourvus (Bordeaux, Nantes) comme celles de directeurs interrégionaux susceptibles de se libérer.

Le directeur général a indiqué que, pour les premiers, les trop rares candidatures, parfois externes, n'étaient pas à ce stade satisfaisantes pour effectuer un choix ; pour les secondes, qu'il y avait lieu de ne pas précipiter les mouvements pour ces fonctions qui nécessitent de la durée sur le poste.

LA CAPN N°1 DES GRADES EN VOIE DE SÉDIMENTATION ?

Deux notes "express" proposaient 6 postes qualifiés de "stratégiques" et 1 poste de DPSD à Mayotte. 2 candidats ont répondu à ces enquêtes et 1 seule affectation a été prononcée.

Suite à la CAPN, sur les 7 postes proposés, 1 seulement va donc être pourvu : le POC d'Orly, par un candidat issu de la direction.

Pour l'enquête sur les 6 emplois typés DSD1/DPSD, la tenue de cette CAPN illustre l'avis du directeur général lors de l'instance du 29 avril sur le "grippage" du mécanisme des enquêtes, malgré la variété et l'intérêt certain des postes proposés (divisionnaire Provence fiscalité, adjoint SARC, DNRFP Moyens et ressources, Dunkerque POC, ...). Des conséquences en seront forcément à tirer en gestion pour maintenir un fonctionnement des services satisfaisant dans le temps.

Vos élus USD-FO plaident pour un rebasage complet du mécanisme. Le déploiement du plan managérial directionnel est une opportunité. Les revues des cadres et des postes constituent ainsi un préalable à partager rapidement, dans un dialogue social soutenu, nonobstant les évolutions drastiques que porte la loi sur la fonction publique en débat au Parlement (mobilités et promotions non examinées en CAPN hors cas de recours).

La directrice RH a confirmé son intention de présenter rapidement à vos élus USD-FO les travaux en cours.

De plus, il n'a pas été possible d'affecter un DPSD comme chef de la RR de Mayotte. Cette situation pourrait nécessiter une CAPN dans le cœur de l'été pour assurer la continuité du service sans recourir à des intérimaires comptables.

Vos élus USD-FO ont rappelé l'avancée majeure que constitue la possibilité d'entrer désormais dans le grade à accès fonctionnel (GRAF D) de directeur principal des services douaniers (DPSD) jusqu'à 5 ans avant le départ à la retraite. Cette avancée est un acquis concret de la négociation sur le 3^e pilier du PSD pour les cadres douaniers et nous en sommes reconnaissants à la direction des ressources humaines.

Pour autant, nous avons aussi rappelé à l'administration que nous avons alerté dès le début sur une fragilité du dispositif : le manque de visibilité (fonctionnel et géographique) pour les candidats potentiels sur le 2^e emploi à rejoindre après la fermeture des recettes régionales (de Corse et d'Orléans) compliquant leur gestion.

En réponse, la directrice RH et le chef du bureau RH3 ont insisté sur le caractère conjoncturel de ce mécanisme initial. Ils ont garanti que, pour les nominations à venir, les **promotions DPSD peuvent être envisagées sans mobilité sur la durée totale dans le GRAF (5ans) lorsqu'il ne s'agit pas de « promotion retraite »**, dès lors que ce maintien reste cohérent avec le besoin identifié par la revue des cadres et des postes qu'actualise en continu la sous direction RH avec les directions interrégionales, les sous-directeurs et chefs de SCN.

De même, le strict respect du contrat initial par les bénéficiaires est l'autre condition (départ à la retraite 2 ans ou 5 ans après la nomination) pour que ce GRAF reste un outil exploité par l'administration au maximum de son potentiel.

Nous donnons à nouveau acte à la direction générale pour son approche dynamique de cet outil statutaire de gestion du sommet de carrière des cadres de direction non administrateurs de la douane et rappelons par ailleurs que pour l'USD-FO, la sécurisation indiciaire des parcours des cadres dirigeants doit également passer par l'entrée dans le GRAF en même temps que le détachement dans le statut d'emploi.

La prochaine CAPN IP/DSD/DPSD devrait avoir lieu fin septembre / début octobre et sera consacrée aux nombreux postes vacants, aux tableaux d'avancement aux grades de DSD2, DSD1 et DPSD. Le bureau RH3 devrait rapidement publier les enquêtes.

Vos élus USD-FO sont à votre disposition pour défendre vos intérêts. N'hésitez pas à nous contacter.

CAPC N°1		
GRADES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
DPSD	Jean-Noël CODEVELLE	Charles VINCENTE
DSD1	Gisèle GOENVEC	Luc PERIGNE
DSD2	Jérôme GAUTRAUD-FEUILLE	Arnaud PICARD

COTISATIONS 2019

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2019.

Salvatore LUNESU, président du SNCD-FO

Le chèque est à libeller à l'ordre de : SNCD FO

Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.

EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €

	Gratuit	Après crédit d'impôt			
- Inspecteurs-élèves	Gratuit		- DSD 2 des 1er et 2e échelons	195 €	65 €
- Inspecteurs du 1er au 2e échelon	99 €	33 €	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	204 €	68 €
- Inspecteurs des 3e et 4e échelons	108 €	36 €	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	213 €	71 €
- Inspecteurs des 5e et 6e échelons	123 €	41 €	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	225 €	75 €
- Inspecteurs des 7e et 8e échelons	147 €	49 €	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	231 €	77 €
- Inspecteurs du 9e au 11e échelon	168 €	56 €	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	243 €	81 €
- IP2 des 1er et 2e échelons			- Administrateur général des douanes	249 €	83 €
- IR3 du 1er au 3e échelon	183 €	61 €			
- IP2 des 3e et 4e échelons					
- IR2 du 1er au 3e échelon	195 €	65 €	- Retraité	63 €	21 €
- IP2 du 5e au 7e échelon					

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

Rayer la ou les mentions inutiles :

« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »

Tableau à servir impérativement en cas de :

Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.

A RETOURNER AU : SNCD-FO (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO)

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Grade, échelon et fonctions

Adresse administrative :

Téléphone :

mél :

Coordonnées personnelles (facultatif) :

Je souhaite adhérer au prélèvement SEPA REMPLIR LE FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE (prélèvement en : 1 fois, 3 fois ou 10 fois)

Je souhaite régler par chèque

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

<http://www.sncd.info/>

Mél : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

PAGE 5/5